

Première journée du congrès fondateur de la CSI : une "intense émotion"

Les 1500 délégués au congrès de Vienne ont approuvé la création de la Confédération syndicale internationale qui représente à ce jour plus de 190 millions de syndiqués dans 170 pays. Compte rendu de cette journée inaugurale du 1er novembre 2006.

Les délégués au congrès fondateur de la nouvelle centrale syndicale internationale ont vécu ce 1er novembre 2006 des moments d'intense émotion, avec le sentiment de participer à un événement historique.

En effet, le processus d'unification lancé en juin 2004 a trouvé son aboutissement avec la création officielle de la Confédération syndicale internationale. Elle a été précédée de l'annonce par la Confédération mondiale du travail (CMT) puis par la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) de leur dissolution, lors de leurs congrès respectifs le 31 octobre, et de la confirmation de l'adhésion de 90 organisations ex-affiliées de la CMT, et de 211 organisations ex-affiliées de la CISL à la nouvelle internationale.

Huit organisations, sans affiliation internationale antérieure, UNTA Angola, FISEMA Madagascar, TUC Nigeria, CTA Argentine, CUT Colombie, GEFONT Népal, OPZZ Pologne et CGT France, ont confirmé leur adhésion aux principes, valeurs et objectifs de la CSI et participent au congrès fondateur en qualité d'affiliées. Trois des organisations nationales qui ont participé aux débats du processus d'unification, la CGT du Pérou, la CGTP-Intersindical du Portugal et le PIT-CNT de l'Uruguay, n'ont pas pu, pour des raisons statutaires propres, confirmer leur volonté d'adhérer maintenant à la nouvelle internationale. Elles sont néanmoins présentes à ce congrès et continuent d'être "partenaires de cette aventure".

C'est d'abord par de longs applaudissements, puis par un vote formel à main levée, que tous les délégués présents au congrès ont alors approuvé la création de la Confédération syndicale internationale qui représente à ce jour plus de 190 millions de syndiqués dans 170 pays.

Ce moment symbolique marquera la mémoire collective, car "jamais encore dans l'histoire du syndicalisme international n'avait été réalisé un rassemblement d'une telle ampleur et d'une telle représentativité" comme le déclarait Emilio Gabaglio, ancien secrétaire général de la Confédération européenne des syndicats, soulignant que le congrès "tourne la page de la division et jette les bases d'une nouvelle unité dont les conditions sont réunies... pour rendre efficace le syndicalisme dans la mondialisation, pour un développement juste et solidaire".

Au cours de cette séance inaugurale, présidée par l'australienne Sharan Burrow, le colombien Carlos Rodriguez et le togolais Adrien Akouete, sont ensuite intervenus Guy Ryder, ancien secrétaire général de la CISL, Willy Thys, ancien secrétaire général de la CMT, le président des syndicats autrichiens. Le président de la République d'Autriche a salué le congrès, ponctué par des intermèdes musicaux.

La seconde séance plénière, consacrée au début du débat sur le programme

d'action, a été ouverte par Juan Somavia, directeur général de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Il s'est réjoui de la création de "ce contrepoids à l'économie globalisée », affirmant que « le travail n'est pas une marchandise", "la nécessité du travail décent partout et pour tous", et s'est prononcé "pour un nouveau contrat social global". A ceux qui parlent de flexibiliser le travail, il a opposé l'idée d'une "flexibilisation des droits de propriété".

Une trentaine de délégués – dont Bernard Thibault – sont ensuite intervenus pour exprimer les raisons d'adhérer de leur organisation et leurs attentes envers la CSI. La diversité des délégués, des expériences, des cultures et pratiques syndicales a été la dominante de ces interventions, qui ont manifesté une grande disponibilité et l'attente à l'égard de la nouvelle internationale. Citons par exemple : "combattons la mise en concurrence qui fait perdre tous les travailleurs", "renforçons les réseaux transnationaux en particulier pour les travailleurs migrants", "ce ne sont pas les structures qui doivent primer mais les syndicats de base", "donnons la priorité aux travailleurs les plus faibles", "développons partout les droits des femmes, que la CSI prenne des mesures concrètes sur l'égalité hommes-femmes y compris dans les organismes dirigeants", "la CSI ne doit pas être seulement un chapeau avec cinq organisations régionales", "trouvons le moyen de syndiquer les travailleurs informels", "faisons preuve de souplesse dans l'organisation pour ne pas reproduire les erreurs du passé"...

Le débat se poursuit jeudi 2 novembre.

Compte rendu rédigé par Francine Blanche et Hélène Bouneaud.